

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N° 335 | Juillet/Août 2016

DOSSIER

Le textile

Actu

Exposition Gilbert Laloux	P. 04
Nordic'Trial La Bresse	P. 05
Route de France Féminine	P. 07

Marchés d'été

Pour retrouver les artisans et producteurs locaux, rien de tel qu'un petit tour aux marchés d'été ! Ambiance et convivialité seront au rendez-vous. Des produits diversifiés et de qualité attireront les visiteurs qui pourront découvrir, déguster et se régaler grâce au savoir-faire de notre production locale. Sur la place du Champstel ou sur le parking des Champions, en plus de réjouir vos papilles, vous pourrez également échanger avec ces professionnels, ainsi qu'avec les artisans qui travailleront sous vos yeux la pierre, le bois, le cuir... démontrant leur large palette d'activités.

Sur place, petite restauration où vous pourrez consommer grillades, beignets de pomme de terre... dans une ambiance musicale animée par des orchestres différents chaque mercredi.

Marché d'été
Artisans & Producteurs
La Bresse

Place du Champstel Parking des Champions

6 et 20 juillet **13 et 27 juillet**
3 et 17 août **10 août**

de 17h à 21h de 17h à 21h

Avec orchestre et petite restauration

avec la participation de l'association Altytus'630

contact : info@labresse.fr - 03 29 25 40 21

LA BRESSE
Hautes-Vosges

Le 6 juillet : Groupe « Juke Box » - traiteur « Du pain... au lard » - Soirée grillades et beignets de pomme de terre

Le 13 juillet : Groupe « Beautiful Garage » - Traiteur Boulangerie Paline - Soirée barbecue

20 juillet : Groupe « Mr Franck » - traiteur « Du pain... au lard » - Soirée grillades et beignets de pomme de terre

27 juillet : Groupe « Ceci-Cela » - Traiteur Boulangerie Paline - Soirée barbecue

3 août : Groupe « Mr Franck » - traiteur « Du pain... au lard » - Soirée grillades et beignets de pomme de terre

10 août : Groupe « Que du Bonheur » - Traiteur Boulangerie Paline - Soirée barbecue

17 août : Groupe « les Stratos » - Traiteur « Du pain... au lard » - Soirée grillades et beignets de pomme de terre

Promenade à poney et ateliers créatifs ouverts à tous.

SOIRÉE POPULAIRE
mercredi 13 juillet

À partir de 21h
Place du Champstel
Présentation de la
Montée Impossible
Aubade par l'Orchestre
d'Harmonie Jeanne d'Arc
Guinguette animée par
l'Orchestre de
Frédéric Buch
Feux d'artifice
Buvette
par la Compagnie Cent Scènes

Renseignements : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr

LA BRESSE
Hautes-Vosges



« Chers Bressautes et Bressauds

Juillet-août, deux mois qui sont synonymes pour beaucoup d'entre nous de vacances, de repos, de retrouvailles en familles, de rencontres... de bonheurs. Après un printemps particulièrement pluvieux, j'espère que cette période estivale nous apportera soleil et chaleur pour nous faire oublier ces journées sombres qui viennent de s'écouler.

Ce printemps nous a apporté également un lot de difficultés dont nous aurions bien aimé nous passer, je veux parler bien sûr du projet de fermeture du collège du site des Boudières élaboré par le Conseil Départemental.

Comme je l'ai déjà dit à différentes reprises, la municipalité n'est pas du tout d'accord avec cette décision et nous avons travaillé et nous travaillons encore, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, afin que le Département sursoie à cette décision.

Pendant cette période estivale, vos élus restent bien entendu à votre écoute.

À tous nos visiteurs, je souhaite également de bien profiter de tout ce que notre commune peut vous offrir. Compte tenu de la multitude d'activités possibles, chacun d'entre vous devrait y trouver son compte, l'Office de Tourisme est à votre entière disposition.

Très bel été à toutes et à tous !
Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM	2 ^e de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
ACTUALITÉS	P. 02-07
TRIBUNE	P. 08
DOSSIER	P. 09-15
Le textile	
OTL	P. 16-18
CINEMA	P. 19
DANS LE RÉTRO	P. 20-24
INFOS PRATIQUES	P. 25
AGENDA	4 ^e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSEINFOS - N° 335

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Juillet/Août 2016

Directrice de la publication :
Elsabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse, écoles,
associations diverses, Musée du textile
Ventron et Bernard Marion.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

Impôts locaux et vente immobilière

La vente d'un bien immobilier entraîne des conséquences fiscales notamment sur les impôts locaux.

La taxe foncière

La taxe foncière est établie d'après la situation existante au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Dès lors, même si vous vendez votre bien au cours de l'année, vous restez redevable de la taxe foncière pour l'année entière, car vous en étiez propriétaire au 1^{er} janvier.

Cependant, vous pouvez vous mettre d'accord avec votre acquéreur afin de partager cet impôt en fonction du temps d'occupation. Cet accord devra nécessairement être inséré dans l'acte de vente dressé par le notaire.

Toutefois, l'administration fiscale vous réclamera, à vous, propriétaire au 1^{er} janvier, le paiement intégral de la taxe foncière.

Si l'acquéreur ne vous rembourse pas sa quote part de taxe, comme prévu dans l'acte de vente, vous pouvez intenter une action contre lui devant les tribunaux civils (juge de proximité jusqu'à 4000€, tribunal d'instance jusqu'à 10000€).

La taxe d'habitation

Les contribuables disposant de locaux imposables au 1^{er} janvier de l'année, sont redevables de la taxe pour l'année entière.

La taxe d'habitation est établie d'après la situation existante au 1^{er} janvier de l'année en cours. Les changements intervenus en cours d'année, notamment les ventes, sont sans incidence sur le redevable de la taxe : à la différence de la taxe foncière, aucune ventilation de la taxe d'habitation au prorata du temps d'occupation, entre le vendeur et l'acquéreur, ne peut être prévue.

Article proposé par « Mairie Infos Services », d'après l'article 1415 du code général des impôts.

Vous pouvez contacter ce service au 03 29 25 77 87, code MIS06, pour toute question sur vos droits.

Demande d'actes d'état civil :

Attention aux sites internet payants

Plusieurs sites internet commerciaux proposent un service payant pour effectuer à votre place les démarches pour obtenir un acte d'état civil. Nous vous rappelons que la délivrance des actes d'état civil auprès des services de votre mairie est gratuite. Pour obtenir gracieusement un acte d'état civil, il vous suffit de vous rendre en mairie, ou d'effectuer la démarche en ligne sur le site internet de la ville : www.labresse.fr.

Opération « Tranquillité vacances »

Le service de la Police Municipale met en place le service « tranquillité vacances » pour lutter contre les vols et les cambriolages dans les maisons d'habitation.

Ce service est gratuit. Il vous suffit de remplir le formulaire qui est à disposition à l'accueil de la mairie ou téléchargeable sur le site www.labresse.fr. Une surveillance sera effectuée au quotidien.

Les inscriptions au Saint-Laurent

Mme Cochenet, directrice du Collège et Mme Didierlaurent, directrice de l'école, se tiennent à votre disposition pour l'inscription de votre enfant dans l'établissement. Elles se feront une joie de vous faire visiter les locaux, de vous présenter l'équipe amenée à accompagner vos enfants et de vous parler des différents projets menés par les enseignants. Une journée d'immersion est possible pour une intégration en douceur en septembre prochain.

Renseignements et prise de rendez-vous au 03 29 25 41 61.

Rappels des bons usages

Interdiction de brûlage des déchets végétaux des jardins (art.84 du RSD)

Par arrêté préfectoral, le brûlage des déchets végétaux des jardins est totalement interdit. Il faut soit les composter, soit les porter à la déchetterie.

Déchets dans les containers (ou Points d'Apport Volontaire)

Durant la période estivale, les déchets sont multipliés sur l'ensemble de La Bresse. Merci à chacun d'utiliser en priorité son container ménager et aux loueurs de mettre à disposition le nécessaire pour soulager les PAV.

Nuisances sonores (arrêté n°964/08/DDASS/SE)

Alors que la saison des tontes de pelouse et d'entretien d'espaces verts a commencé, rappelons les horaires autorisés par arrêté préfectoral pour utiliser les engins bruyants (tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses...) :

Jours ouvrables : 8 h 30-12 h/14 h-19 h 30

Samedi : 9 h-12 h/14 h-19 h

Dimanche et jours fériés : 10 h-12 h

Déjections canines (Art R632-1 du Code Pénal)

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public ou communal. Des sachets sont à votre disposition au centre-ville.

Balades

Au cours de vos déplacements, vous pouvez être amenés à suivre des chemins et des sentiers qui traversent les parcs de bovins et d'ovins. Par respect, merci de bien vouloir emprunter les portails installés par les agriculteurs et les refermer après votre passage !

Toute infraction peut faire l'objet d'une contravention

Haies (articles 671, 672 et 673 du Code Civil)

Les haies doivent être plantées à 2 m au moins de la limite séparative si la hauteur est supérieure à 2 m et à 0,50 m si la haie ne dépasse pas 2 m. Le voisin envahi par les branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux peut contraindre le propriétaire à les couper.

Les haies ne doivent pas déborder sur la voie publique afin de ne pas gêner la visibilité et le passage des véhicules, et permettre aux piétons de marcher en toute sécurité.

Permanences CCHMo

Info Énergie

Économies d'énergie, énergies renouvelables, isolation, chauffage, changement de fenêtres, lutte contre l'effet de serre, aides financières, crédit d'impôts...

Chaque particulier à la recherche d'informations et de conseils sur ces sujets peut trouver des réponses sur mesure auprès de l'Espace Info Énergie.

La Communauté de Communes de la Haute-Moselotte vous propose de bénéficier de ces conseils personnalisés, gratuits et sans engagements, avec une technicienne info-énergie, lors de permanences qui se tiennent tous les deuxièmes lundis de chaque mois dans les locaux de la Communauté de Communes, 24 rue de la 3^e DIA - 88310 Cornimont.

Pour tout renseignement et/ou prise de rendez-vous merci de vous adresser à l'Espace Info Énergie au 03 29 56 75 18.

Conseil Architecture

Le CAUE des Vosges assure des permanences mensuelles sur le territoire de la Communauté de Communes de la Haute Moselotte.

Cette opération, financée pour moitié par le Conseil Départemental des Vosges, vous permet de bénéficier des conseils personnalisés d'un architecte du CAUE pour tout projet de construction ou de rénovation (habitation, bâtiment agricole, garage...).

Nous vous rappelons que ce service est gratuit et sans engagement...

Pour tout renseignement et/ou prise de RDV merci de vous adresser à la Communauté de Communes au 03 29 24 02 88.

Info déchetteries

Après une interruption de quelques années, nos deux déchetteries adhèrent de nouveau à l'association Bouchons Handicap88. En effet, dès maintenant des fûts de 30 litres sont mis à disposition des usagers dans nos deux déchetteries afin d'y récolter les bouchons : bouchons en plastique, en métal, en aluminium et même en liège de toutes grosseurs, et de toutes couleurs. Ces bouchons ainsi récoltés seront triés par les bénévoles de l'association afin d'être recyclés. Le bénéfice de ce tri servira au financement d'équipements et/ou accompagnement ou prise en charge de personnes handicapées.

Nota : les Communautés de Communes Gérardmer Monts et Vallées et Terre de Granite adhèrent également à ce dispositif.

La commune, employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers

Dominique Peduzzi, président du SDIS des Vosges, a remis à la Mairie de La Bresse le diplôme d'employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers des Vosges, échelon bronze, reconnaissant l'implication de la commune à leurs côtés. En effet, la commune emploie 4 sapeurs-pompiers volontaires.

Boutique Atelier Illico Perso
« LA BRESSE sous le Soleil »
Tee-shirts, Casquettes, Sacs personnalisés
à offrir...ou à s'offrir...en juin
10 commandés / 1 offert
Sur présentation de ce bon
illicoperso@free.fr www.illico-perso.fr
9 rue de l'église - 88 LA BRESSE - 09 80 66 44 22

PRS ENTRETIEN PAYSAGER
- TONTE DE PELOUSE
- TAILLE DE HAIES ET D'ARBUSTES
- FAUCHAGE / DEBROUSSAILLAGE
- ELAGAGE / ABATTAGE
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION
- DEBARRAS / EVACUATION DECHETS
- DENEIGEMENT ACCES ET TOITURE
Tel : 06.07.95.18.28 PRS
CONTACT : Philippe RICHARD LA BRESSE Email : philipperichards@club-internet.fr

ACTUALITES

Des masques pour l'été à la Maison de La Bresse



Exposition « Masques et bergamasques », Gilbert Laloux

Artiste belge de renommée mondiale, Gilbert Laloux est peintre, sculpteur et joailler, originaire de Durbuy. Il expose dans de nombreuses collections publiques et privées du monde entier, du Japon aux États-Unis, et est devenu une référence dans le monde de la culture en Belgique.

Il présente les plus belles œuvres de ces 52 années de créations et d'expositions : des peintures et sculptures dépouillées, riches en symboles, véritable feu d'artifice de couleurs, de fraîcheur et de poésies.

Exposition ouverte tous les jours du 2 juillet au 11 septembre, de 10h à 13h et de 15h à 19h. Entrée libre

Chemins de traverse, expositions parallèles



Exposition de sam* : du 2 au 31 juillet, le fils de Gilbert Laloux, Samuel alias sam*, présente ses œuvres de street art. De l'art urbain, où la création transforme la photographie, le graffiti et autres vestiges de la rue pour donner naissance à des œuvres originales.

Exposition du carnaval vénitien de Remiremont : le plus ancien et le plus important carnaval vénitien de France expose des masques et costumes du 3 au 21 août.



Masques africains : des masques punus (Gabon), les masques africains les plus célèbres et les plus recherchés, sont présentés du 23 août au 11 septembre.



Rendez-vous à ne pas manquer (gratuit)

- **Dimanche 3 juillet, 16h** : « 52 ans de création », rencontre avec Gilbert Laloux
- **Mercredi 20 juillet à 20h** : « À vos masques, prêts, parlez ! », animation poétique avec la Compagnie Cent Scènes
- **Dimanche 31 juillet** : peinture en live de sam*, rencontre avec Gilbert et Samuel Laloux à 16h
- **Mardi 2 août, 15h** : masterclass d'aquarelle avec Gilbert Laloux (tous niveaux), sur réservation en mairie ou à la Maison de La Bresse
- **Mercredi 3 août à 20h** : concert classique piano-chant, avec Julie Richard et Delphine Ribemont-Lambert (Debussy, Schumann, Fauré, Poulenc, Mozart...)
- **Mardi 9 août, 18h** : présentation « La grande comédie d'un carnaval vénitien », par Yves Chrétien, président et créateur du carnaval vénitien de Remiremont
- **Vendredi 2 septembre, 20h** : table ronde « l'art de masquer », avec le collectif « Quatrième Tiers » (René Vincent-Viry, Olivier Claudon, Gilles Laporte, Francis Cuny, Annie Tremsal-Garillon...)
- **Dimanche 11 septembre, 16h** : table ronde « masques et arts primitifs », avec Chyc Polhit (conteur, spécialiste des masques punus), Paul de Zardain (grand reporter), Myriam Schott (plasticienne spécialiste en cinéma d'animation), Gilbert Laloux...

Pour les familles

Des parcours spéciaux sont proposés aux enfants, avec des enquêtes, puzzles, coloriages... Des ateliers de créations autour du masque leur sont proposés les mercredis 13 juillet, 10 et 17 août à 15h.

Un nouveau site internet : www.maisondelabresse.fr

Pour retrouver toute l'actualité de la Maison de La Bresse, ou pour revoir des photos des temps forts passés, vous avez désormais rendez-vous sur le nouveau site web dédié à la Maison de La Bresse. La page Facebook complète l'information en vous apportant les nouvelles les plus fraîches.

Festival de scrabble

Le Comité Lorrain de Scrabble organise son 31^e festival à la Halle des Congrès du samedi 2 au samedi 9 juillet. Si cette manifestation accueille depuis plusieurs années 250 participants aux concours officiels, un grand nombre d'activités annexes, en très grande majorité gratuites, sont ouvertes à tous : tarot, Trivial Pursuit, loto, pétanque, belote, rami, rallye pédestre, scrabble détente, etc.

Horaires disponibles à l'Office de Tourisme, ou à la Halle des Congrès pendant la manifestation

Nordic'Trail La Bresse

La première édition du « Nordic'Trail La Bresse », organisée par le ski club La Bressaude, aura lieu le 10 juillet. Le départ de l'épreuve se fera sur le parking de la piscine et l'arrivée devant la Maison de La Bresse. Plusieurs parcours sont possibles : l'un de 14km avec dénivelé positif de 800m (départ à 9h30), l'autre de 31km avec un dénivelé positif de 1800m (départ à 9h), et une marche nordique de 12km et 700m de dénivelé positif (départ à 9h40). Les itinéraires emmèneront les trailers sur de magnifiques sentiers et points de vue tels que la roche du lac des Corbeaux, le lac de Blanchemer, les Champis, les roches Beuty... Chaque inscription donne droit à un repas marcaire et un tee-shirt souvenir.



Informations et inscriptions sur <http://www.nordictraillabresse.fr/>



2^e édition du Rendez-vous à l'orgue

L'organiste Éric Humbertclaude revient pour un nouveau concert à La Bresse, accompagné d'une trompette, d'un hautbois et de choristes.

Le programme se veut éclectique, de Mozart à Queen en passant par Morricone et Khatchaturian, avec un final en forme de « ièlò » bressaud, ce chant de vachers d'avant la guerre de 1870 : il va être interprété en disposant les chanteurs et les instruments à différents endroits de l'église (dans la sacristie, de chaque côté de la nef et à la tribune) afin que l'auditeur ressente la notion d'espace musical.

Église de La Bresse, le 29 juillet à 20h30



Association « Rayon de Soleil »

Nouvelle structure d'accueil et d'activités pour enfants sur la commune.

« Rayon de Soleil » offre ses services pour toute la durée des vacances d'été aux enfants de La Bresse et des environs à partir de 4 ans.

La structure ouvre dès le 6 juillet, du lundi au vendredi de 7h à 19h.

L'association « Rayon de Soleil » est soutenue par la mairie de La Bresse et déclarée auprès des instances de tutelle (PMI, DDCSPP, CAF...).

En partenariat direct avec la crèche « Les Petits Amis de Oui-Oui » et l'ODCVL, « Rayon de Soleil » accueille les enfants à la Maison des Enfants « Anicé le Sotré », 90 route de Vologne (navette gratuite et accompagnement par des professionnels, matin et soir).

Une réunion de présentation, animée par les élus, a eu lieu le 17 juin en présence des parents intéressés et a permis de finaliser l'éventail des services.

Renseignements : Mélissa Gérard (directrice), 07 68 88 60 06, secretariatrayondesoleil@gmail.com.



ACTUALITES

Nouveau chez les commerçants



Restaurant - Bar « L'Auberge du Montagnard »

Depuis le 12 mai dernier, Martine et Michel Masson sont les nouveaux propriétaires de « L'Auberge du Montagnard ». Vous pourrez déguster des tartes flambées au feu de bois, du jambonneau fumé au feu de bois, de la tartiflette au munster, des terrines

maison, des salades... en intérieur ou en terrasse avec une vue magnifique.

Horaires d'ouverture 7 j/7

(en périodes de vacances scolaires) :

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 18 h

Du vendredi au dimanche : 8 h 30 à 22 h

**65b Col de Grosse-Pierre (à côté de l'École de Trial)
88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 25 60 52**

Coiffure à domicile

Avec une expérience de 13 ans en salon, Emeline Mougel vous propose, à compter du 13 juin, ses services pour vous coiffer à domicile.

**Vous pouvez la contacter pour prendre rendez-vous
du lundi au samedi au 06 74 71 16 98.**

Concours de tir ouvert à tous

La section Tir de La Bressaude propose un concours ouvert à tous du 6 au 8 août, au stand de tir de la Ténine, avec une initiation au tir sportif à la carabine.

Des récompenses seront offertes à l'issue du concours.



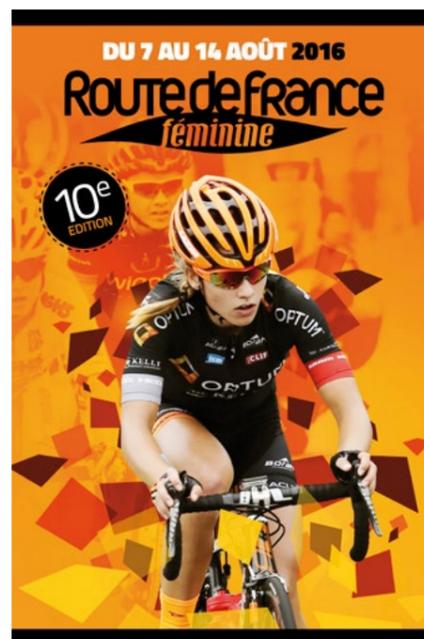
Fusion des clubs de football



À compter de la saison 2016-2017, la section football de La Bressaude fusionne avec le club de Cornimont pour donner naissance au Football Club de la Haute Moselotte (FCHM).

Cette nouvelle entité, le FCHM, restera rattachée à La Bressaude Omnisports par convention.

La dernière assemblée générale de la Bressaude section Football aura lieu le 2 juillet à 16h au stade du Planot Paris.



La Route de France féminine fait étape à La Bresse

Après la Coupe du monde de VTT, La Bresse continue à mettre en valeur le cyclisme : vendredi 12 août, la 5^e étape de la Route de France féminine arrivera à La Bresse. Cette prestigieuse course à étapes rassemble les meilleures formations et nations du cyclisme féminin pour 9 jours de compétition. Alors qu'il ne restera que deux étapes après l'arrivée Quai des Iranées, la montée du Brabant sera certainement très disputée en vue du classement final.

Le lendemain, l'étape Plombières-les-Bains - Soultzmatt fera un nouveau passage par La Bresse : le peloton empruntera les cols de la Croix des Moinats et de Bramont.

Attention, perturbations de circulation et de stationnement :

La déviation identique à celle utilisée pour le marché dominical sera mise en place la journée du vendredi, et les routes empruntées par la course seront coupées le temps du passage des cyclistes (entre 15h et 17h) : route du Brabant (sens montant), traverse du Daval, rue des Proyes (sens descendant), pont de la Clairie.

Samedi, les routes allant du col de la Croix des Moinats au Col de Bramont seront fermées le temps du passage de la course (entre 12h 45 et 14h 30) : route de Planois, rue Mougel Bey, rue du Hohneck, route de Bramont.

Le stationnement sera interdit vendredi 12 août sur la place du Champstel, le quai des Iranées, la route du Brabant, la rue de la Clairie, ainsi qu'aux parkings du Vieux Moulin et du Chevreuil Blanc.

Golf - La Bressaude

Le terrain est opérationnel pour accueillir les anciens et nouveaux membres. La licence et la cotisation membre pour l'année restent inchangées, venez découvrir ce sport, seul, entre amis ou en famille.

Le practice sera accessible gratuitement à toute personne non membre désirant s'initier les samedis de 14h à 16h, encadrée par des licenciés.

Pour rappel le terrain se situe à 5 km du centre de La Bresse, au pont du Bramont à droite, puis 100 m à droite.

**Renseignements :
Bertrand Cotel, 07 81 21 37 99**



CATENA
on y va!
Mr. Bricolage

-20%
sur tout le magasin

et jusqu'à -50%
dans tous les rayons

FÊTE des PÈRES le 19 JUIN...

LOISIR - BRICOLAGE - MAISON - CADEAU

MARION VALDENAIRE - 10, rue Paul Claudel - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 25 41 36

BUREAU MONTAGNE
DES HAUTES VOSGES
J'AI ME LA MONTAGNE AVEC LES ACCOMPAGNATEURS EN MONTAGNE

TIR À L'ARC
BALADES & RANDONNÉES
BALADES À VTT ÉLECTRIQUE

FAMILLES,
GROUPES

DEMI-JOURNÉE,
JOURNÉE,
WEEK-END...

www.bmhv.com
13 Rue des Proyes - 88250 La Bresse
Tél. +33 (0)6 85 07 13 06 - contact@bmhv.com

La P'tite Brasserie
03-29-25-43-29

Fermeture le mardi soir, mercredi et samedi midi

la p'tite brasserie la bresse

Place du Champstel 5 rue de l'église
info@bresse-hoteldelaposte.com 88250 LA BRESSE

3 rue de l'église
88250 La Bresse

FABRICATION ARTISANALE
Cadeaux d'entreprises et de fêtes

CHOCOLATS FRANÇAIS
Diot
Maître
Chocolatier
FABRICATION MAISON

Tél. : 03 29 23 95 49
auxbonschocolats-labresse@orange.fr

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Dans cette atmosphère morose de fin de printemps, la météo humide, voire très humide, nous donne un moral plutôt chagrin. Le déroulement de la coupe du monde de VTT a montré que notre commune sait se mobiliser pour organiser un événement d'ampleur internationale sans en faire un faire-valoir politique, mais en faisant de cette manifestation sportive, un élément d'attractivité du territoire, de notre commune, et au-delà.

Les dossiers structurants ne manquent pas et le travail sur le nouveau périmètre de notre communauté de communes occupe les élus communautaires. La validation de ce nouveau périmètre a été actée en conseil municipal, mais le plus difficile est à venir, car nous devons maintenant travailler sur les compétences que nous devons activer sur notre nouveau territoire. Les élus de la majorité prennent ces évolutions comme des opportunités pour valoriser notre savoir-faire, pour être plus forts et plus performants. Mais certains y verront une perte de pouvoir ! La vision au niveau du territoire est maintenant devenue un impératif pour garantir des services communaux et intercommunaux appropriés pour les habitants de nos vallées.

Sur le dossier du collège, la proposition du Conseil Départemental, dans le cadre de son plan départemental, ne nous réjouit pas du tout, comme certains voudraient le faire croire à la population. La municipalité a été avertie officiellement par Mme Babouhot en même temps que les personnels enseignants et techniques du collège.

Dès cette annonce brutale, nous avons demandé un rendez-vous au Président du Conseil Départemental pour lui notifier notre refus de fermeture, sans avoir tous les éléments qui amènent à cette décision.

Depuis, nous argumentons auprès du Conseil Départemental pour faire valoir les spécificités de notre commune et le confort de nos collégiens.

Les mobilisations et les propositions des parents d'élèves méritent d'être étudiées, et nous demandons clairement, depuis le départ, au Conseil Départemental de sursoir à cette décision, afin que l'on puisse collectivement imaginer ce que sera l'avenir du site de La Bresse.

Nous n'acceptons pas les procès d'intention qui ont été faits sur notre soi-disant passivité et inaction. Certains auraient-ils la mémoire courte ? La municipalité précédente refusait les invitations de l'association des parents d'élèves sur le devenir de l'école du Neuf Pré !

Les élus de la majorité prennent toutes et tous leur responsabilité, ils assument toutes et tous et n'acceptent pas que l'on dénigre leur action pour polémique !

L'équipe des élus travaille tous les jours à l'attractivité et au développement de notre commune au sein de notre territoire.

Tous les événements qui ont été, et qui seront organisés, sur notre commune, participent à notre attractivité ! Nous faisons en sorte de mettre en place des conditions d'accueil favorables aux familles, mais aussi aux entreprises. Mais ce n'est pas la commune qui fait l'économie de notre secteur, même si elle y participe en investissant, en réalisant des travaux et en proposant des services.

Nous sommes également à l'écoute des professionnels et sommes prêts à accompagner leurs projets, et c'est ce que nous faisons dans les projets de développement que les investisseurs privés réalisent.

Nous n'avons pas l'habitude de communiquer à « l'emporte-pièces », en espérant mettre en place une polémique. Notre commune et nos habitants valent mieux que cela, et dresser les populations les unes contre les autres n'apportent rien, mis à part à ceux qui rêvent que l'on trebucher collectivement !

Soyez sûrs de notre engagement, sur tous les dossiers, sur tous les sujets qui vous touchent de près ou de loin et nous restons à votre disposition pour échanger comme nous l'avons fait lors des récentes réunions de quartier.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

Quel avenir sommes-nous en train de préparer à nos enfants, Nos inquiétudes sur le devenir de La BRESSE ne doivent pas se confirmer,

Dans le dernier « La Bresse infos » nous insistions, sans vouloir être alarmistes, sur le fait que La Bresse devait continuer à se battre pour défendre son identité propre et maintenir son dynamisme. Or les derniers faits nous obligent à dénoncer l'inertie qui est en train de se mettre durablement en place, entraînant un déclin d'attractivité de notre commune, que nous n'accepterons pas.

Agir pour le dynamisme de sa commune, c'est non seulement préserver son patrimoine, mais surtout mener à bien des projets afin de donner à la population, accès aux services et les maintenir, pour notamment aider à rajeunir et conserver sa population par l'accueil des familles.

Sans ces efforts, notre commune connaîtra des impacts dans tous les secteurs économiques, et toute la population finira par être touchée par cet engrenage.

C'est sur ce dernier point que nous voulons insister, car seule une volonté politique forte peut infléchir le cours des choses au lieu de le considérer comme inéluctable !

C'est pour cela que nous ne pouvons pas accepter la fermeture du collège public. Bien sûr les effectifs sont en baisse, mais nous devons nous battre pour le sauvegarder. L'économie d'un collège ne doit pas l'emporter sur l'éducation de nos enfants, et ce n'est pas l'effectif de nos élèves qui fait le bon ou le mauvais accueil pédagogique, comme le disent nos décideurs. N'ont-ils pas compris que cela conditionne l'avenir de la population. L'attractivité d'une commune se mesure à la qualité des services proposés et les infrastructures éducatives sont déterminantes dans le choix du lieu d'habitation des familles, la disparition du collège risquant en plus d'entraîner une baisse des effectifs du groupe scolaire du centre.

Nous avons des atouts pour le défendre : la classe ski-études qui est logiquement à sa place à La Bresse, dimensionnement du tremplin calibré pour accueillir les collégiens, le droit pour les familles à pouvoir choisir entre un collège public et un autre privé. Le conseil départemental à l'unanimité a-t-il fait ce choix ? Aussi, nous ne pouvons que nous opposer sans condition à cette fermeture.

Aujourd'hui La Bresse, dans un avenir proche Cornimont et en final ne conserver que Vagney, serait-ce cela l'objectif des élus départementaux ?

Les services à la santé vont aussi poser problème à l'avenir, avec un Pôle Santé qui a des difficultés à se mettre en place, alors que les communes voisines créent leur propre maison de santé pluridisciplinaire. On peut se poser des questions sur la volonté locale de maintenir ce service de proximité, alors que des « professions médicales » étaient partantes pour réfléchir sur une structure locale.

Notre situation géographique de fond de vallée ajoute des contraintes supplémentaires et doit obliger à plus d'efforts pour continuer à défendre l'attractivité de notre commune, et notamment inciter les jeunes couples à venir s'y installer, La Bresse a le plus mauvais indice jeunesse des Hautes Vosges - source INSEE.

Comment peut-on le faire, si on ne sait pas leur proposer les services dont ils ont besoin pour vivre sereinement à La Bresse !

Nous ne voulons pas que ce soit le début de la désertification de notre cité.

N. B. Pour une bonne compréhension de cette rubrique, précisons que cet article a été déposé le 7 juin pour publication début juillet (date fixée par la commission) et permet à la majorité un délai d'au moins 15 jours pour y répondre. C'est pourquoi nous invitons les lecteurs à lire notre article en premier.

Les élus du groupe minoritaire



Le textile

“ Les usines textiles sont indissociables de l'histoire industrielle de La Bresse. Elles ont laissé leurs marques dans le paysage comme dans nos mémoires. Mais si la crise du textile a été rudement vécue dans les Vosges, La Bresse, fidèle à son histoire, a su rebondir. L'industrie, encore importante, est plus diversifiée aujourd'hui, et le tourisme tire son épingle du jeu.

Ce dossier vous replongera dans l'histoire du textile, mais aussi dans son actualité : c'est un peu de notre identité que les jeunes générations vont découvrir, un peu du savoir-faire que les anciens vont apprécier de retrouver...

Maryvonne Crouvezier,
Adjointe aux affaires économiques ”

LE DOSSIER

Le textile

Pendant plus d'un siècle, le textile a été la principale industrie à La Bresse. La fin du vingtième siècle a vu la disparition de la plupart des entreprises vosgiennes, et pourtant, l'une des rescapées est aujourd'hui leader européen dans son secteur.

Explorer le thème du textile, c'est donc aller à la rencontre d'un savoir-faire, d'une histoire, mais aussi d'une activité économique toujours d'actualité.

Du coton au torchon

À l'origine du textile, une plante : le coton, dont la fleur est composée de fibres pouvant mesurer jusqu'à 8 cm. Cette plante se récolte dans des pays aussi divers que les États-Unis, la Chine, l'Argentine, la Côte d'Ivoire, l'Ouzbékistan ou l'Espagne.

Les fleurs récoltées sont égrenées pour n'obtenir que des fibres, qui sont mises dans une presse pour former une balle de 200 à 500 kg.

Ces balles sont expédiées aux filatures, qui aèrent, cardent et démêlent les fibres, les débarrassent de leurs impuretés et les parallélisent.



Puis les filatures en forment un fil régulier et continu, par étirage et torsion (filature traditionnelle) ou par séparation et torsion (filature moderne). Ce fil aura des caractéristiques précises, en termes de résistance, épaisseur, solidité...

Le fil naturellement écru peut être coloré en teinturerie ; d'une simple torsion, le fil peut aussi subir une double ou multiple torsion, en retorderie.

Puis direction le tissage. Le principe est simple : un tissu résulte d'un entrecroisement de fils parallèles (la chaîne) avec un fil (la trame) passant perpendiculairement à travers ceux-ci. Les différents tissus se distinguent par leurs caractéristiques de fils (couleur, matière, grosseur ou numéro) et le type d'entrecroisement (toile, sergé, croisé, satin...).

Sortant des métiers à tisser, le tissu peut faire l'objet de différentes opérations, appelées «ennoblissement» : la teinture, le blanchiment (autrefois sur pré, désormais en cuves par traitement chimique), l'impression de motifs, et l'apprêt (pour l'inflammabilité, l'imperméabilité, l'infroissabilité, un traitement antistatique, antitaches...)



La dernière étape est la confection. C'est là que le tissu est découpé, cousu, assemblé pour réaliser le produit fini : torchon, drap, peignoir, tablier...



Le textile à La Bresse

Il est une légende bien ancrée selon laquelle le développement du textile dans les Vosges et à La Bresse est dû à l'arrivée des Alsaciens fuyant l'annexion allemande en 1870. La réalité contredit largement cette croyance.

C'est au XVII^e siècle que le textile s'organise dans les Vosges : des négociants voyageurs venant du Havre apportaient des balles de coton. Ils les déposaient dans les fermes vosgiennes avant l'hiver, puis continuaient leur chemin jusqu'au Piémont italien. Les fermiers, qui avaient moins de travail à la saison des neiges, filaient ce coton au rouet, d'autres le tissaient au métier à bras, et les négociants le récupéraient à leur retour moyennant un salaire substantiel.

Au début du XIX^e siècle, ces activités dispersées sont réunies dans des ateliers. En 1830, il y a ainsi 2 filatures et 30 tissages dans les Hautes-Vosges, dont 3 à La Bresse et 1 à Saulxures-sur-Moselotte, l'ancêtre de Tissus Gisèle, fondé en 1825.

L'exploitation de la force motrice hydraulique contribue au développement de cette activité et les cours d'eau sont achetés à des prix très élevés. En 1861, on trouve ainsi dans le même secteur 14 filatures et 53 tissages, et La Bresse est la ville la mieux dotée avec 2 filatures et 9 tissages.

Après l'annexion de l'Alsace par l'Allemagne en 1871, des industriels alsaciens s'installent dans les Vosges pour fuir le joug allemand, comme Charles Laederich, industriel de Mulhouse qui s'établit à Épinal. Mais en dehors de la vallée de la Moselle, les Hautes-Vosges sont très peu concernées par ce mouvement, car désormais, la machine à vapeur a supplanté la force hydraulique et les industries n'ont plus besoin de s'installer près des cours d'eau de montagne.

L'activité continue pourtant à se développer, de grands tissages voient le jour : tissage des Proyes, des Grands Viaux, du Bas, du Neuf Pré, des Zelles (Vologne) en plus de ceux déjà bien installés au Daval et à la Sausse.

La filière textile étant sujette à de fortes variations boursières, liées aux guerres et aux colonies, les crises sont régulières : créations, faillites et transformations se succèdent. Et quand ce ne sont pas les crises économiques, des incendies peuvent ravager les entreprises comme celui de la filature du Daval en 1901.

La Première Guerre mondiale marque un coup d'arrêt temporaire, du fait du manque de main-d'œuvre puisque les hommes sont mobilisés, mais l'activité repart de plus belle et vit son premier âge d'or dans l'entre-deux-guerres. Ainsi, on recense en 1922 à La Bresse 20 usines employant 1813 ouvriers, tous dans le tissage.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, toutes les usines sont endommagées ou détruites. Quelques-unes renaissent de leurs cendres, d'autres se déplacent, se créent ou disparaissent. Globalement, l'industrie textile atteint son apogée à la fin des années 50. La demande est si forte que les diverses entreprises n'entrent pas en concurrence.

Le saviez-vous ?

Le blanchiment se faisait autrefois sur pré : on mettait des perches en travers sur le pré, on étendait la toile dessus, on l'arrosait avec l'eau, et avec l'effet de la lumière, le tissu devenait plus blanc et plus souple.

Certains pensent que c'est principalement l'effet de la lune. Cette explication est discutée. D'autres pensent que c'est l'eau (venant d'un sol granitique, elle est chargée de silice) qui serait la principale responsable de cet effet.

Aujourd'hui, le blanchiment se fait à l'aide de produits chimiques dans des cuves.



▲ Le musée du textile de Ventron propose des ateliers d'initiation au tissage aux enfants, ici ceux de l'école primaire du Centre.

Outre le coton, le textile vosgien utilise aussi le lin, le chanvre et bien sûr les fibres synthétiques (polyester, polyamide)... Ainsi, le traditionnel torchon vosgien est en «métis», un tissu dont la chaîne est en coton et la trame en lin : le lin ayant un pouvoir d'absorption dix fois supérieur au coton, ce torchon séchera mieux la vaisselle, ce qui évitera les traces sur les verres. De même, un fil retors peut associer une fibre de lin et une fibre synthétique pour obtenir un textile qui se froisse moins.

LE DOSSIER



À La Bresse, toutes les usines fabriquent de la toile brute dont la plupart est destinée à l'exportation vers les colonies françaises (Afrique, Indochine). Elles se fournissent en fil dans les filatures de la vallée et vendent principalement leur production à des sociétés d'import-export de la région parisienne.

La guerre d'Indochine, la décolonisation en Afrique subsaharienne puis au Maghreb sont donc dévastatrices pour la filière textile en France. Or, peu d'entreprises font évoluer leur production. Les futurs Tissus Gisèle, alors « Héritiers Charles Jeangeorge » dirigés par Nani (Jean-Marie) Jeangeorge, embauchent un VRP et se lancent dans la commercialisation de produits finis : mouchoirs pour l'armée, couches pour l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris, torchons...

La révolution de l'automatisation a porté un coup fatal à la plupart des usines. La demande étant moindre, les marges ont baissé et les entreprises n'ont plus forcément eu les moyens d'investir dans du matériel coûteux. Les métiers ont également évolué, passant de la navette au projectile ou au jet d'air, associant l'automatique puis l'électronique, et de nouveaux pays ont fait leur apparition au niveau mondial (Brésil, Inde, puis Chine...) avec des niveaux de salaire bien inférieurs.

Par conséquent, l'un après l'autre, les tissages de La Bresse, comme ceux des Vosges, ont disparu. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un à La Bresse.

Petit tour d'horizon des tissages de La Bresse

Tissage Fleurette des Bastelles

Créé avant 1826 par Constant Fleurette, vendu en 1908 à la société Steimer

Tissage du Daval

Création en 1836, fermeture en 1975 (site de la graniterie Fraschini)

Tissage des Champions

Création en 1839 par Curien Jeangeorge, destruction en 1944

▼ Tissage de la Clairie, société Perrin-Abel

Création en 1841, destruction en 1996



Tissage du Pré des Bas, société Leduc-Mougel

Création en 1843, fermeture en juillet 1962 (site de SNM, ex-Eurelectric)

Tissage de Réchigoutte

Création en 1845 par MM. Didierlaurent et Humbertclaude, destruction en 1944 (site des Écorces)

Tissage du Pré Parmentier

Création en 1840 par Joseph Perrin, destruction en 1944

Tissage du Viau

Création en 1857 par Romary-Constant Perrin, destruction en 1944 (emplacement de l'ancienne MLC)

Tissage Eugène Jeangeorge

Création en 1862 (futurs Tissus Gisèle) aux Grands Viaux, extension à La Sausse en 1876, nouveau tissage aux Zelles du Chajoux en 1894

Tissage du Raindé

Création avant 1886 par Laurent et Antoinette Demange

Tissage des Baraques

Création en 1886 par MM. Mougel et Humbertclaude, fermeture en 1962

Tissage du Pré de l'Orme, société Louis Hans

Création en 1887

Tissage des Grands Viaux

Création en 1890 par Henri Géliot, repris dans les années 80 par Tissus Gisèle

Tissage Christ des Bastelles

Créé avant 1895 par Auguste Luttenbacher, vendu en 1919 à la société Steimer

Tissage du Bâs

Création en 1896 par Jean-Nicolas Roussel, fermeture en 1977 (site d'Eurogant)

Tissage des Zelles, société Leduc-Remy

Création en 1902 (site de la Saboterie artisanale)



▲ Tissage du Neuf Pré, société Romaric Jeangeorge

Création en 1905, fermeture en 1981 (site Prysmian)

Tissage de la Cure (ou de la Cuve), société Steimer

Création en 1908, fusion avec Tissus Gisèle en 1969 (site de la menuiserie Mougel et d'AZ com)

Tissage Émile Mougel aux Rives

Création vers 1920, fermeture en 1980

Tissage Mougel (Lambexaire)

Création en 1921, fermeture en 1968

▼ Tissage Marion

Création en 1925, fermeture en 2009

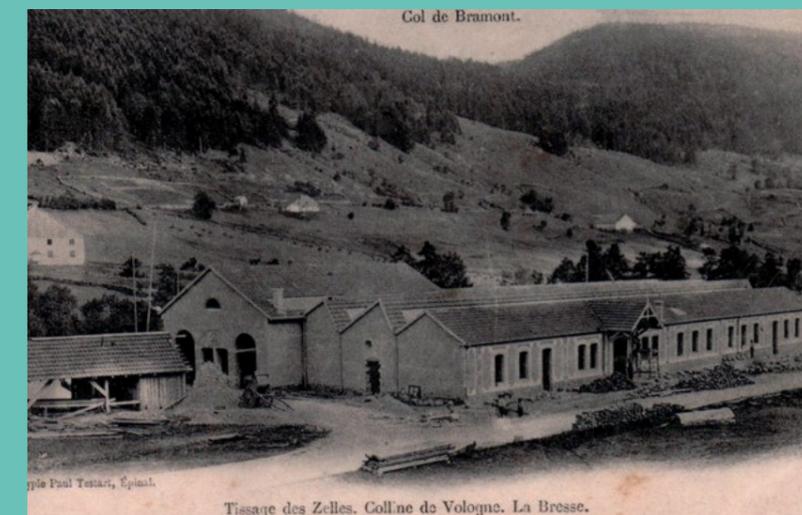


Il est possible que cette liste soit incomplète et toutes les informations ne sont pas garanties : les documents dont nous disposons pour rédiger ce dossier se contredisent parfois...

Le saviez-vous ?

D'où vient le nom Tissus Gisèle ?

Dans les années 50, l'entreprise s'appelle « Héritiers de Charles Jeangeorge ». Pas très vendeur quand on veut trouver une nouvelle clientèle... D'après Hubert Arnould, ancien directeur commercial de Tissus Gisèle, le patron de l'époque aurait associé le J de Jeangeorge, et les Zelles du Chajoux, emplacement de l'usine. J+Zelles = Gisèle. Mais chacun peut continuer d'imaginer une autre explication...



LE DOSSIER

Le textile, une filière encore d'actualité

Aujourd'hui, TGL - Tissus Gisèle est la dernière entreprise de textile de La Bresse. Elle emploie 88 personnes et réalise 30% de son chiffre d'affaire à l'export.

Sa survie, elle la doit principalement à la diversification qu'elle a mise en place dès le début de la crise des années 60, en associant la confection au tissage, et aux investissements qu'elle a pu faire : aujourd'hui, sa chaîne de confection est entièrement automatisée.

TGL travaille sur deux sites : le tissage du Chajoux, comptant une cinquantaine de métiers à tisser, et le site des Écorces comprenant la confection, le stockage logistique, le magasin d'usine et la vente directe via internet.

La spécialité de l'entreprise est le linge plat professionnel : draps, housses de couette, taies d'oreillers. Ses clients principaux sont les grandes chaînes hôtelières, les loueurs de linge pour cliniques et hôtels, et les hôpitaux publics. Par souci de diversification, la vente en ligne à des particuliers ou professionnels de plus petite taille se développe : hôtels indépendants, gîtes...



Pour atteindre son cœur de clientèle, les produits de TGL doivent être particulièrement qualitatifs sur la durée sans diminuer leur confort : les draps sont destinés à être lavés très fréquemment. Ainsi, ils sont produits avec un mélange à parité de fibres de polyester (pour la résistance et la rapidité de séchage), et de fibres de coton pour le confort.

Un argument important pour les clients est la réactivité et la disponibilité des produits : TGL est capable de produire chaque semaine 200 000 draps, 100 000 taies d'oreillers, 100 000 torchons, et dispose d'un stock important.

Pour autant, il n'est pas facile d'exister par rapport à la concurrence des pays émergents, notamment la Chine, entrée dans l'OMC (Organisation mondiale du commerce) en 2001. Les salaires et les normes sont incomparables. Alors, les entreprises vosgiennes misent sur leur principal atout pour garder une place au sein de ce marché mondialisé : le respect de l'environnement. Elles proposent donc des solutions non ou peu polluantes et non nocives, surtout concernant les opérations d'ennoblissement (blanchiment, teintures, traitements), respectant en cela la draconienne réglementation européenne.

La filière vosgienne s'est regroupée depuis 2011 en créant le label Vosges Terre Textile. Les produits labellisés garantissent une fabrication dans des entreprises vosgiennes agréées pour au moins 75% des étapes de fabrication (et non pas uniquement la couture pour le «made in France») et un niveau de qualité optimal (solidité, tenue des coloris, coutures...). Les entreprises agréées répondent à un cahier des charges très strict, en termes

de transparence, d'environnement, de production locale, de qualité... On retrouve ainsi dans ce label de la filature, du tissage, du tricotage, de l'ennoblissement, de la confection.

TGL est bien sûr impliqué dans ce label. L'entreprise travaille avec du fil produit à Saulxures ou au Thillot et réalise ses teintures et blanchiment à Gérardmer. Avec ses partenaires du label Vosges Terre Textile, une réflexion est menée pour mieux promouvoir le textile vosgien : visite des usines par des groupes, création du sentier du textile à La Bresse, d'une route du textile sur les Vosges...

Alors, le vœu de Philippe Vandamme, PDG de TGL, est que le mouvement actuel de réflexion sur la consommation se développe : que les clients, notamment les marchés publics, soient capables de dépenser un peu plus pour un produit aux qualités environnementales supérieures, et qui assure et développe l'emploi local.

Qualité, réponse environnementale, circuits courts, réactivité, disponibilité et respect des règles sont donc les derniers remparts contre la disparition du textile dans les Vosges.



◀ Une sculpture sur tissu de Simone Pheulpin, artiste originaire de La Bresse qui utilise de la toile bressaude pour ses œuvres. Elle a été l'invitée d'honneur du Festival de sculpture 2011.

Merci au Musée du textile de Ventron, à Philippe Vandamme (TGL), Hubert Arnould et Bernard Marion pour le temps consacré, les renseignements et la documentation mis à disposition.

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du 6 juillet au 31 août 2016 : ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 ainsi que le dimanche de 9h30 à 12h30

Du 18 juillet au 14 août : ouverture supplémentaire jusqu'à 12h30 et à partir de 13h30 du lundi au samedi

Les 14 juillet et 15 août seront ouverts de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél. : 03 29 25 41 29 - www.labresse.net



Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

Du 2 juillet au 11 septembre : tous les jours de 10h à 13h et de 15h à 19h

Tél. : 03 29 62 65 95

Une nouvelle responsable à l'Office de Tourisme

Nous avons le plaisir d'accueillir Julie Grob au poste d'adjointe au directeur.

Avant de rejoindre La Bresse, Julie a œuvré une quinzaine d'années à l'Office de Tourisme de la Vallée de Saint-Amarin, d'abord en tant que chargée de communication puis en tant que directrice.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe de l'Office de Tourisme de La Bresse.



Box accueil

Nous réitérons notre offre pour cet été : des coffrets d'accueil pour vos hôtes

Le laboratoire d'idées a souhaité que des coffrets d'accueil composés de produits du terroir vosgien soient proposés aux hébergeurs partenaires de l'Office de Tourisme afin que ces derniers disposent d'un cadeau identitaire à remettre à leurs clients.

Après consultation des partenaires en mesure de fournir ce type de produits, le Grenier de la Montagne a répondu favorablement et propose donc 2 coffrets :

- Un coffret composé d'une terrine, d'un pot de confiture de brimbelles, d'un paquet de bonbons et d'une bouteille de sirop de mirabelles (prix public : 18,20€ - prix partenaires OT : 14,60€)
- Un coffret composé d'un paquet de bonbons et d'une bouteille de sirop de mirabelles (prix public : 9,90€ - Prix partenaires OT : 7,90€)

Si vous souhaitez bénéficier de ces coffrets à tarif préférentiel, nous vous invitons à passer commande sur <http://tiny.cc/BoxAccueil>. Les coffrets seront à régler et à retirer directement au magasin.



Information aux propriétaires d'hébergements touristiques

Pour faciliter la gestion de la taxe de séjour que vous collectez en tant qu'hôteliers, loueurs ou autres hébergeurs, le service de la taxe de séjour de la commune de La Bresse vient de procéder à la migration de l'application informatique, qui était utilisée depuis 2003, vers un portail Web que vous pouvez consulter via le lien Internet suivant :

<https://ts.ofeaweb.fr/TSLABRESSE/labresse>

Nous vous invitons à vous connecter sur ce portail et à formuler une demande de création de compte loueur, pour cela :

- Validez la rubrique « Nous contacter »
- Saisissez « Demande de création de compte loueur », suivi de votre nom et numéro de téléphone
- Puis envoyez

En retour, vous recevrez par mail un nouveau code utilisateur et un mot de passe.

Vous pourrez désormais vous connecter à votre compte loueur pour :

- Modifiez vos informations « loueur »
- Consultez vos informations « Structure(s) d'accueil » et faites une demande de modification
- Déclarez en ligne vos périodes de déclaration
- Payez en ligne pour une ou plusieurs déclarations (prochainement)
- Visualisez l'historique de vos paiements
- Déclarez le classement de vos structures d'accueil
- Contactez nous directement par mail

Votre Gestionnaire de Taxe de Séjour : E. Gehin
Service Finances Office de Tourisme et Loisirs 88250
La Bresse - Mail : financeotl@labresse.fr

Sorties famille pour cet été

L'Office de Tourisme vous propose de faire le plein d'activités pendant l'été :

Randonnées avec les lamas

Sorties encadrées par des accompagnateurs en montagne pour une balade originale.

Tous les jeudis

Les séances sont prévues en fonction de l'âge des enfants :

De 14h à 15h30 pour les enfants de 8 ans et plus

De 15h45 à 16h45 pour les enfants de 3/7 ans

Tarif : 15€ par famille de 1 ou 2 adultes et leur(s) enfant(s) mineur(s) - 10€ par personne supplémentaire.

Nous conseillons aux familles, dont les enfants se situent dans les 2 catégories d'âge, de privilégier la sortie adaptée aux plus jeunes.

Comme les trappeurs

Cette sortie a pour thème la reconnaissance d'indices laissés par des animaux dans la forêt, de connaître leur environnement, de découvrir la nature et d'apprendre quelques techniques pour allumer un feu.

Durée : 2 heures

Tous les vendredis après-midi de l'été à 14h.

Tarif : 22€ par famille de 1 ou 2 adultes et leur(s) enfant(s) mineur(s) - 10€ par personne supplémentaire

Pour toutes ces activités, inscriptions à l'Office de Tourisme

Retrouvez les autres activités et visites proposées par nos partenaires dans le guide 4 Saisons disponible à l'Office de Tourisme et en téléchargement sur www.labresse.net



Sur la piste des lutins de la Forêt Bressaude

Sortie destinée aux familles accompagnées d'enfants âgés de 3 à 12 ans

Tous les mercredis

Les séances sont prévues en fonction de l'âge des enfants :

De 14h à 15h30 pour les 8/12 ans et de 15h45 à 16h45 pour les 3/7 ans.

Cette sortie est un vrai éveil à la nature pour les enfants. Destinée à découvrir la forêt vosgienne et la végétation qui la compose, cette balade familiale se déroule au rythme d'histoires merveilleuses mettant en scène des lutins (sotrés, culas et autres gnomes). La balade se transforme en une aventure extraordinaire à vivre en famille !

Tarif : 15€ par famille de 1 ou 2 adultes et leur(s) enfant(s) mineurs - 10€ par personne supplémentaire. Inscriptions : à l'Office de Tourisme, en fonction des disponibilités.

Séance d'initiation à l'escalade

Ces séances sont ouvertes à toutes personnes à partir de 8 ans. Vous serez encadrés par un moniteur diplômé sur site naturel ou en cas de mauvais temps sur un mur artificiel.

Date en cours de validation

Merci de prendre contact avec l'Office de Tourisme au 03 29 25 41 29

Durée : 2 heures

Tarif : 10€ par personne

En fonction des demandes, des séances supplémentaires pourront être proposées (de préférence sur la même demi-journée de 15h à 17h)



POIROT Dominique
Fenêtres - Portes
Bois - PVC
volets roulants
Fourniture & Pose

LA BRESSE
03 29 25 41 12
dominique.poirot@free.fr 3 chemin Goutte du Rouan

SPORTS PASSION

Vélo à assistance électrique
Pour aller plus loin et plus longtemps...

LOCATION CYCLES
VTT - VTC - ROUTE
Tél. 03 29 25 68 05 - www.sports-passion.fr

Avancement des travaux concernant l'Office de Tourisme

Travaux à la piscine

Les travaux ont débuté le 4 avril. La sécurisation, la protection, la dépose des toitures et la centrale de traitement d'air ont bien avancé. La pose d'une nouvelle toiture débutera la première quinzaine de juin.

Dès l'automne, d'autres travaux suivront comme la pose de menuiseries extérieures, l'étanchéité des bassins, de la toiture et de la verrière de la Halle des Congrès, la pose d'une nouvelle centrale de traitement de l'air, l'habillage du toboggan, la mise aux normes d'accessibilité...

Travaux au stade de biathlon

Les travaux de terrassement ont repris le 20 avril et sont toujours en cours. L'étape suivante consistera à finir la plateforme de tir et l'anneau de pénalité avant de poser la ciblerie et les murs pare-balles. Enfin, les travaux s'achèveront par le revêtement de la piste.

Travaux à l'aire de camping-car du Haut des Bluches

Les travaux ont repris le 30 mai avec au programme l'aménagement de nouvelles aires de repos avec bornes de raccordement électrique, éclairage, pavés engazonnés. Une aire de service borne de vidange et remplissage eau sera réalisée le long de la route des Planches. Enfin, cette dernière sera élargie et reprofilée avec reprise de l'éclairage public.



Circuit trail

Mise en place de circuits trail balisés

La pratique de la course à pied en pleine nature, également appelée trail, est en pleine expansion depuis plusieurs années.

Pour répondre à la demande de plus en plus forte de cette pratique, l'Office de Tourisme et Loisirs vient de mettre en place un réseau de circuits spécifiquement balisés.

Ce projet a été mené en étroite collaboration avec la section locale du Club Vosgien qui a assuré, avec son savoir-faire habituel, une grande partie du balisage avec l'aide des maîtres-nageurs.

Les traileurs pourront ainsi découvrir quelques-uns des plus beaux sites de notre commune à travers 8 circuits de 5 à 17 km (les plus entraînés pourront même enchaîner plusieurs circuits pour obtenir des distances supérieures).

Un topoguide de ces circuits est édité sous forme de fiches individuelles ; il est en vente à l'Office de Tourisme.

Le tracé des circuits, téléchargeable au format .gpx (tracé GPS) est également disponible sur notre site www.labresse.net

Une nouvelle réalisation qui vient compléter et diversifier l'offre d'activités 4 saisons sur notre commune.

Nouvelles éditions



Nouveau guide famille

Disponible prochainement

Plan de ville

Un nouveau plan de ville sera disponible à l'Office de Tourisme début juillet



L'agenda de l'été

Les programmes des animations estivales seront disponibles à l'Office de Tourisme tout au long de l'été.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme cinéma à partir du 6 juillet

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces ou sur www.mlclabresse.com

Semaine du 6 au 12 juillet



RETOUR CHEZ MA MÈRE

Sortie : 1^{er} juin 2016 (1h31). Comédie française réalisée par Éric Lavaine avec Josiane Balasko, Alexandra Lamy, Mathilde Seigner
Aimeriez-vous retourner vivre chez vos parents ? À 40 ans, Stéphanie est contrainte de retourner vivre chez sa mère. Elle est accueillie les bras ouverts : à elle les joies de l'appartement surchauffé, de Francis Cabrel en boucle, des parties de Scrabble endiablées et des précieux conseils maternels sur la façon de se tenir à table et de mener sa vie... Chacune va devoir faire preuve d'une infinie patience pour supporter cette nouvelle vie à deux. Et lorsque le reste de la fratrie débarque pour un dîner, règlements de compte et secrets de famille vont se déchaîner de la façon la plus jubilatoire. Mais il est des explosions saluaires. Bienvenue dans un univers à haut risque : la famille !

LA NOUVELLE VIE DE PAUL SNEIJDER

Sortie : 8 juin 2016 (1h54). Comédie, Drame canadienne, française réalisée par Thomas Vincent

Suite à un rarissime accident, Paul Sneijder ouvre les yeux sur la réalité de sa vie de « cadre supérieur » à Montréal : son travail ne l'intéresse plus, sa femme l'agace et le trompe, ses deux fils le méprisent... Comment continuer à vivre dans ces conditions ? En commençant par changer de métier : promeneur de chiens par exemple ! Ses proches accepteront-ils ce changement qui le transformera en homme libre ?

Semaine du 13 au 19 juillet



L'IDÉAL

Sortie : 15 juin 2016 (1h30). Comédie française réalisée par Frédéric Beigbeder avec Gaspard Proust, Audrey Fleurot, Anamaria Vartolomei

L'ancien concepteur-rédacteur Octave Parango de «99 francs» s'est reconverti dans le «model scouting» à Moscou. Cet hédoniste cynique mène une vie très agréable dans les bras de jeunes mannequins russes et les jets privés de ses amis oligarques... jusqu'au jour où il est contacté par L'Idéal, la première entreprise de cosmétiques au monde, secouée par un gigantesque scandale médiatique.

Notre anti-héros aura sept jours pour trouver une nouvelle égérie en sillonnant les confins de la Russie post-communiste, sous les ordres de Valentine Winfeld, une directrice visuelle sèche et autoritaire.

Entre les réunions de crise à Paris, les castings à Moscou, une élection de Miss en Sibérie, une fête chez un milliardaire poutinien et une quête de «new faces» aux quatre coins de l'ex-URSS, le fétard paresseux et le workaholic frigidité vont apprendre à se supporter et peut-être même à se sauver.

DANS LES FORÊTS DE SIBÉRIE

Sortie : 15 juin 2016 (1h45). Aventure française réalisée par Safy Nebbou

Pour assouvir un besoin de liberté, Teddy décide de partir loin du bruit du monde, et s'installe seul dans une cabane, sur les rives gelées du lac Baïkal. Une nuit, perdu dans le blizzard, il est secouru par Aleksi, un Russe en cavale qui vit caché dans la forêt sibérienne depuis des années. Entre ces deux hommes que tout oppose, l'amitié va naître aussi soudaine qu'essentielle.

Semaine du 20 au 26 juillet



LE MONDE DE DORY

Sortie : 22 juin 2016 (1h35). Animation, Comédie américaine réalisée par Andrew Stanton, Angus MacLane

Dory, le poisson-chirurgien bleu amnésique, retrouve ses amis Nemo et Marlin. Tous trois se lancent à la recherche du passé de Dory. Pourra-t-elle retrouver ses souvenirs ? Qui sont ses parents ? Et où a-t-elle bien pu apprendre à parler la langue des baleines ?

THE WITCH

Sortie : 15 juin 2016 (1h33). Épouvante, horreur américaine, canadienne réalisée par Robert Eggers

1630, en Nouvelle-Angleterre. William et Katherine, un couple dévot, s'établissent à la limite de la civilisation, menant une vie pieuse avec leurs cinq enfants et cultivant leur lopin de terre au milieu d'une étendue encore sauvage. La mystérieuse disparition de leur nouveau-né et la perte soudaine de leurs récoltes vont rapidement les amener à se dresser les uns contre les autres...

Semaine du 27 juillet au 2 août



LE MONDE DE DORY

Sortie : 22 juin 2016 (1h35). Animation, Comédie américaine réalisée par Andrew Stanton, Angus MacLane

Dory, le poisson-chirurgien bleu amnésique, retrouve ses amis Nemo et Marlin. Tous trois se lancent à la recherche du passé de Dory. Pourra-t-elle retrouver ses souvenirs ? Qui sont ses parents ? Et où a-t-elle bien pu apprendre à parler la langue des baleines ?

CAMPING 3

Sortie : 29 juin 2016 (1h45). Comédie française réalisée par Fabien Onteniente

Comme chaque été, au Camping des Flots Bleus se retrouvent pour leurs vacances nos amis, Les Pic, Jacky et Laurette, Gâtineau, tout juste divorcé de Sophie, le 37, et Patrick Chirac fidèle à ses habitudes. Cette année, Patrick a décidé de tester le co-voiturage... Pensant traverser la France avec Vanessa, il se retrouve avec trois jeunes dijonnais : Robert le charmeur, Benji le beau gosse et José la grande gueule. Bien évidemment, après le co-voiturage, Patrick se voit contraint de tester le co-couchage...

Semaine du 3 au 9 août



CONJURING 2 : LE CAS ENFIELD

Sortie : 29 juin 2016 (2h15). Épouvante, horreur américaine réalisée par James Wan

Une nouvelle histoire vraie issue des dossiers d'Ed et Lorraine Warren : l'une de leurs enquêtes les plus traumatisantes. Lorraine et Ed Warren se rendent dans le nord de Londres pour venir en aide à une mère qui élève seule ses quatre enfants dans une maison hantée par des esprits maléfiques. Il s'agira d'une de leurs enquêtes paranormales les plus terrifiantes...

NINJA TURTLES 2

Sortie : 29 juin 2016 (1h52). Aventure, action américaine réalisée par Dave Green

Michelangelo, Donatello, Leonardo et Raphael sont de retour pour affronter des méchants toujours plus forts et impressionnants, aux côtés d'April O'Neil, Vern Fenwick et d'un nouveau venu, le justicier masqué hockeyeur Casey Jones. Après son évasion de prison, Shredder associe ses forces à celles d'un savant fou Baxter Stockman et de deux hommes de main aussi bêtes que costauds, Bebop & Rocksteady. Leur objectif : lancer un plan diabolique pour régner sur le monde entier ! Alors que les Ninja Turtles s'apprêtent à défier Shredder et son nouveau gang, ils doivent rapidement faire face à une menace tout aussi grande : le célèbre Krang !

Semaine du 10 au 16 août



NINJA TURTLES 2

Sortie : 29 juin 2016 (1h52). Aventure, action américaine réalisée par Dave Green

Michelangelo, Donatello, Leonardo et Raphael sont de retour pour affronter des méchants toujours plus forts et impressionnants, aux côtés d'April O'Neil, Vern Fenwick et d'un nouveau venu, le justicier masqué hockeyeur Casey Jones. Après son évasion de prison, Shredder associe ses forces à celles d'un savant fou Baxter Stockman et de deux hommes de main aussi bêtes que costauds, Bebop & Rocksteady. Leur objectif : lancer un plan diabolique pour régner sur le monde entier ! Alors que les Ninja Turtles s'apprêtent à défier Shredder et son nouveau gang, ils doivent rapidement faire face à une menace tout aussi grande : le célèbre Krang !

TARZAN

Sortie : 6 juillet 2016 (1h50). Aventure, action américaine réalisée par David Yates

Après une relecture du mythe Tarzan, Tarzan a renoué avec ses origines aristocratiques, répondant désormais au nom de John Clayton, Lord Greystoke. Il mène une vie paisible auprès de son épouse Jane jusqu'au jour où il est convoqué au Congo en tant qu'inspecteur du Commerce. Mais il est loin de se douter du piège qui l'attend. Car le redoutable belge Leon Rom est bien décidé à l'utiliser pour assouvir sa soif de vengeance et sa cupidité

Semaine du 17 au 23 août



L'ÂGE DE GLACE : LES LOÏS DE L'UNIVERS

Sortie : 13 juillet 2016 (1h40). Animation, Famille américaine réalisée par Mike Thurmeier, Galen T. Chu

La quête permanente de Scrat pour attraper son insaisissable noisette le catapulte dans l'espace, où il déclenche accidentellement une série d'événements cosmiques qui vont transformer et menacer le monde de l'Âge de Glace. Pour sauver leur peau, Sid, Manny, Diego et le reste de la bande vont devoir quitter leur foyer et embarquer dans une aventure pleine de comédie, parcourant de nouvelles terres exotiques et rencontrant une galerie de personnages hauts en couleur.

LEA

Sortie : 13 juillet 2016 (1h35). Policier italien réalisé par Marco Tullio Giordana

Lea a grandi dans une famille criminelle en Calabre. Le père de sa fille Denise est aussi membre de la mafia. Lea aspire cependant à une vie différente pour sa fille, sans violence, ni peur ni mensonge. Elle décide de coopérer avec la justice, pour bénéficier du régime de protection des témoins et ainsi tenter de s'enfuir... Inspiré de l'histoire vraie de Lea Garofalo, le combat d'une femme pour échapper à la mafia.

Semaine du 24 au 30 août



COMME DES BÊTES

Sortie : 27 juillet 2016. Animation, Comédie américaine réalisée par Yarrow Cheney, Chris Renaud

La vie secrète que mènent nos animaux domestiques une fois que nous les laissons seuls à la maison pour partir au travail ou à l'école.

TRUMAN

Sortie : 6 juillet 2016 (1h46). Comédie dramatique espagnole, argentine

réalisée par Casc Gay avec Ricardo Darín, Javier Cámara, Dolores Fonzi plus Julian, un madrilène, reçoit la visite inattendue de son ami Tomas qui vit au Canada. Ils sont loin de se douter qu'ils vont passer avec Truman, le chien fidèle de Julian, des moments émuants et surprenants...

Mr Seb informatique

16 rue de l'église
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN ! en face de l'église

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE DE CARTOUCHES

Boucherie ~ Charcuterie

TRAITEUR CHEZ FRED

LA BRESSE
03.29.25.41.19

www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

Emplois d'été

Lors du dernier forum des emplois d'été qui s'est déroulé le 14 avril dernier à la Halle des Congrès, les employeurs ont pu venir à la rencontre des demandeurs d'emploi.



À cette occasion, 79 jeunes ont déposé leur CV pour des emplois d'été.

30 candidats ont été retenus sur 79 selon des critères précis comme : l'âge (la grande majorité des postes ne peuvent être pourvus que par des majeurs), les études en cours ou envisagées, car certains postes requièrent des diplômes spécifiques (ex. : soins). Ils intégreront l'EHPAD (soins et hôtellerie), le SSIAD, l'Office de Tourisme, les S.T.M (eaux, espaces verts, voirie, bâtiment, fêtes manifestations, garage), la mairie (accueil), l'O.N.F, la Régie Municipale d'Électricité.



Leur affectation leur a été communiquée lors d'une cérémonie en mairie, en présence d'élus et des responsables de services.

Coupe du monde de VTT - Remerciements

« Comme dans un rêve », titrait Vosges Matin au lendemain du 29 mai. Cette formule reflète le sentiment des organisateurs au moment où Julien Absalon a levé son vélo au-dessus de ses épaules pour célébrer sa victoire. Avant le podium, Nicolas Remy, président de La Bresse Événements glissait au champion : « nous, on organise et toi, tu gagnes, chacun son job... » !

La Bresse est fière d'avoir contribué à une des plus belles victoires de « Monsieur Absalon », d'avoir été visible au niveau international, d'avoir fait de cette épreuve sportive une fête populaire et d'avoir donné du bonheur aux gens, à l'image de la Marseillaise chantée à l'unisson dimanche soir.

C'est pourquoi Nicolas Remy tient à adresser ses plus chaleureux remerciements :

- à tous les bénévoles et à toutes les associations qui se sont impliquées, en particulier au Club Vosgien avec ses 2 700 heures de travail, pour le temps et l'énergie que chacun a donnés.
- à la municipalité et ses services, ainsi qu'à tous les commerçants, artisans, entreprises qui ont apporté leur soutien, financier, matériel et en temps.
- à tous les riverains et à tous les professionnels de santé et de service à la personne qui se sont adaptés pendant quelques jours à l'encombrement de cette épreuve.

Fête de la Famille

Samedi 4 juin, 19 familles sur les 28 invitées ont répondu présent à l'invitation annuelle de la municipalité pour fêter les mamans. Le rendez-vous était donné en mairie avec différentes associations intervenant auprès des familles, pour accueillir les enfants nés depuis mai 2015. L'ADMR, l'Association Familiale et les P'tits Amis de Oui-Oui étaient représentés et ont expliqué les différents services proposés aux familles.

Cette sympathique rencontre fut l'occasion de recevoir des cadeaux pour marquer cet événement : un livre, un bon de naissance et une fleur pour la maman offerts par la commune, des chocolats par l'Association familiale, des roses par l'ADMR et des heures d'essais gratuites par la crèche.



Collège Hubert Curien

Des élèves à la découverte des différents services de la mairie

Les élèves de DP3 du Collège Hubert Curien ont poursuivi leurs parcours de découverte des métiers. Ils se sont rendus aux services techniques municipaux, où ils ont été accueillis par Sylviane Remy, responsable des ressources humaines, et Éric Chantereau, directeur des STM.



Après un travail préparatoire sur la fonction publique territoriale et le fonctionnement d'une collectivité territoriale, les élèves ont pu découvrir toute la diversité des secteurs d'activités des services administratifs et techniques d'une commune, grâce à la qualité des supports d'échanges qui ont été présentés.

Sylviane Remy a aussi abordé les modalités d'accès à un métier de la fonction publique et les attentes d'un employeur au moment du recrutement. Puis Éric Chantereau a présenté l'organisation des différents services, les métiers qui s'y rattachent et a fait visiter les bâtiments des services techniques.

École maternelle « La Tourterelle »

Une initiative fleurie rondement menée

L'école maternelle La Tourterelle remercie chaleureusement tous les Bressauds qui ont passé une commande de fleurs ce printemps, au profit de l'école. L'action fleurs, qui a pour but le financement des projets de 3 classes pour l'année scolaire à venir, a rencontré un vif succès.

Merci aux parents d'élèves pour leur implication dans l'organisation de cette action.



École primaire du Centre

Sur les traces des hommes préhistoriques

Les élèves de CP et de CE1 de Mmes Munier et Aubert de l'École Publique de La Bresse se sont rendus au Centre de la Préhistoire à Darney, où ils ont participé à 5 ateliers. Le son et lumière leur a permis de découvrir les grandes étapes de l'évolution de l'Homme. Ensuite, comme leurs ancêtres, ils ont allumé un feu avec du silex et de la marcssite, fabriqué une pendeloque et tissé un bracelet. Enfin, ils se sont essayés à l'art pariétal. Chaque enfant est reparti, heureux et fier, avec toutes ses réalisations.



Visite au musée du textile



La classe de CE2 de Nathalie Poirot est allée visiter le musée du textile à Ventron. Cette sortie entre dans le projet Créatiss pour le festival des arts mélangés. Marie Helle a accueilli les élèves ; elle leur a montré les anciens métiers à tisser et leur a expliqué comment repérer dans notre paysage les vestiges de ces anciennes usines. Marie Helle est également intervenue en classe pour leur apprendre à tisser. Les élèves ont terminé leur projet par la découverte du sentier textile mis en place sur La Bresse.

DANS LE RETRO

Saint-Laurent

Voyage en Angleterre

49 élèves de 4^e et 3^e sont partis fin mai pour une petite semaine à la découverte de la capitale britannique avec leurs deux professeurs d'anglais.

Au programme : visite de la Tour de Londres avec ses joyaux de la couronne, musée de Mme Tussaud avec ses célèbres statues de cire, montée dans la grande roue, le London Eye haut de 135 m, traversée du célèbre Tower Bridge, découverte à pied des principaux monuments et pique-nique dans les parcs royaux. C'est au château de Windsor qu'ils ont pu observer le cérémonial de la relève de la garde plus aisément que devant le palais de Buckingham.

Chaque soir, les collégiens étaient en familles d'accueil pour communiquer en anglais. Ils ont pu alors goûter les spécialités anglaises ; les « fish and chips », la crème anglaise sur les pâtisseries, le pain à l'ail, le thé au lait... Le voyage s'est terminé par la visite de Brighton, station balnéaire très prisée des Britanniques.



Quel spectacle !

9 mois de préparation, 270 choristes, 5 musiciens, un chanteur : Alexis HK pour un formidable concert donné à Granges, jeudi 26 mai, devant 800 personnes ravies. Les 60 collégiens volontaires et la classe de CM2 de l'école Saint Laurent ont participé à ce spectacle et en garderont très longtemps le souvenir. Coup de chapeau à M. Groscolas (professeur de musique au Saint-Laurent) qui a mis son talent au service des jeunes pour la conception et la réalisation de ce projet. Rendez-vous l'an prochain pour la première partie du concert d'Alexis HK à la Rotonde de Thon !



Classe de mer



Les classes de CM1 et CM2 de l'école Saint-Laurent sont parties en classe de mer à Plouha (côtes d'Armor) du 8 au 15 mai. Ils y ont découvert le littoral breton : pêche à pied, visite de St Malo, excursion en bateau à la rencontre des oiseaux marins, port de Paimpol... Le programme était dense et les enfants en ont pleinement profité. Loin des parents, ils ont vécu une semaine inédite et une expérience enrichissante.

la Centrale Foncière
FNAIM
VENDRE • ACHETER • LOUER
depuis 1988

L'immobilier des Hautes Vosges

Spécialiste de la résidence secondaire depuis 1988 !
Tel : 03.29.25.67.25
Mail : contact@lacentralefonciere.com

Golf Indoor
des Hautes-Vosges
Golf et mini-Golf

Simulateur de Golf haute définition
Mini-Golf 9 trous
Bar le « Club House »
TV chaîne de golf
Soirée à thème

ANNIVERSAIRES ENFANTS
ANIMATIONS ET SOIRÉES À THÈMES

13, Rue des proyes
88250 LA BRESSE
www.gidhv.fr
Tél : 06 73 33 31 35

Individuels, Familles, Anniversaires, écoles, colonies, CE, séminaires, Groupes

Montée historique de Lispach

Sous l'impulsion de Sébastien Rochatte, accompagné de quelques accros de sports mécaniques, l'association « Auto Moto Retro La Bresse » a vu le jour. Cette association, composée entre autres de Jean-Luc Guerrier et Jean-Daniel Marion, permet la conservation et la mise en valeur du patrimoine automobile, et l'organisation d'événements en rapport. La première parade en montée historique s'est déroulée le 22 mai dernier, dans la vallée du Chajoux, avec une cinquantaine d'inscrits.



Ce rassemblement de véhicules anciens a été un véritable succès. Les organisateurs remercient les bénévoles et vous donnent rendez-vous pour une deuxième édition en 2017 !

Remise des prix

C'est en présence de Nicolas Remy, président de la Bresse Evenements, que s'est déroulé il y a quelques jours la remise des prix du jeu organisé par Altytud 630 à l'occasion de la Coupe du Monde de VTT. Organisé dans le but d'inciter nos clients à acheter local, l'association a eu la joie de remettre le VTT électrique à l'heureux gagnant, ainsi que de nombreux bons d'achat de 50 €.

Le slogan de notre association, forte de 90 adhérents (artisans, commerçants, hôteliers restaurateurs bressauds) est « le plaisir de faire plaisir ». Ce jeu en est la belle illustration.



Les Toujours Jeunes

En Forêt Noire

Ils étaient 72 pour participer à l'excursion annuelle proposée par le club des retraités en Forêt Noire. À Gutach, une visite à l'écomusée leur a permis de découvrir la vie et le travail dans les fermes au cours des 400 dernières années.

À Furtwangen, ce fut la visite du musée de l'horlogerie qui réunit plus de 8000 pièces dont le plus vieux coucou tout en bois. Après un bon repas au bord du lac de Titisee, ils ont profité d'une balade en bateau sur le lac. Toutes et tous ont été enchantés de cette belle journée ensoleillée.

Séjour à la Grande Motte

Compte tenu de défections toujours probables, il est encore possible de s'inscrire en liste d'attente pour le séjour à la Grande Motte qui aura lieu du 27 août au 3 septembre. Inscription auprès de la présidente au 03 29 25 50 00.



Inauguration à la R.M.E



Le 11 juin dernier, la Régie Municipale d'Électricité inaugurait, en présence de François Vannson, Président du Conseil Départemental, Brigitte Vanson, conseillère départementale, Dominique Peduzzi, Président de l'Association des Maires des Vosges, Hubert Arnould, Maire, Jérôme Mathieu, Président de la RME, Patrick morel, Directeur territorial ENEDIS Vosges (ex ERDF) ainsi que les entreprises partenaires, une borne de recharge rapide de véhicules électriques, première de ce type dans les Vosges. C'était également l'occasion de présenter le parc matériel de la RME.



L'équipe de France de saut à ski et combiné nordique à La Bresse

Le 4 juin, les équipes de France de saut à ski et de combiné nordique étaient présentes au tremplin de Lispach. Gérard Colin, ancien sauteur à ski bressaud et actuel entraîneur de l'équipe de France de saut spécial, et son homologue gérômien Jérôme Laheurte, entraîneur de l'équipe de France de combiné nordique, ont tenu à débiter la saison estivale à La Bresse, avec leurs athlètes aux noms aussi prestigieux que Vincent Descombes-Sevoie, Maxime Laheurte, François Brau, Paul Brasme et Antoine Gérard...



Les jeunes sauteurs bressauds et vosgiens ont pu assister et même prendre part à l'entraînement aux côtés de ces champions.

À l'issue de la séance, et après quelques mots de bienvenue du maire Hubert Arnould, Gérard Colin a expliqué aux jeunes Vosgiens son rôle d'entraîneur à la FFS, comment aborder sans craintes le saut à ski, et comment, à force de rigueur, on accède au sport de haut niveau. Puis Vincent Descombes-Sevoie, chef de file de cette Équipe de France, a raconté ses débuts au saut à ski, ses doutes, ses hauts et ses bas, puis son parcours pour réussir son gigantesque saut de 230,50 mètres à Vikersund (Norvège).

Cette journée inédite, fort appréciée, sera renouvelée, a assuré Gérard Colin.

La Bressaude Pétanque



La doublette bressaude Michel Claudel et Daniel Poirot a emporté le titre de Champion des Vosges Aînés lors du championnat du 24 mai à Mirecourt.

Pour mémoire, le dernier titre bressaud de champion des Vosges pétanque remontait à plus de 20 ans, en doublette féminine.

À noter également que la section pétanque organise son concours ouvert à tout public samedi 2 juillet, à 14h sur le terrain des Viaux. Les concours vacanciers, ouverts à tous, auront lieu tous les mardis de juillet et août à 14h, à partir du 5 juillet, sur le terrain des Viaux.

La Bressaude Baby-Basket

Le 21 mai dernier, les jeunes de moins de 7 ans terminaient leur saison à Golbey pour la fête du baby-basket. Le 5 juin, c'était au tour des mini-basketteurs bressauds de se rendre à Saint-Dié pour la fête nationale du mini-basket. Après des ateliers le matin, ils se sont confrontés aux autres clubs vosgiens avant de recevoir leur récompense. Bravo à eux pour leur investissement et leur assiduité.



Météo de mai 2016

Température (°C)	Maxi	28,72
	Mini	-0,06
	Moyenne	11,7
Pression hPa (mmb)	Maxi	948,9
	Mini	922,9
	Moyenne	937,1
Hygrométrie (/100)	Maxi	99,9
	Mini	24,3
	Moyenne	76,3
Pluviométrie (mm)	Total	39,60
Ensoleillement (kW/m ²)	Total	1509,76
Vitesse vent (km/h)	Maxi	39,24
	Moyenne	6,25

ÉTAT CIVIL MAI 2016



Naissance

- **Samuel**, né le 5 mai à Remiremont, fils de Dorian Poirot et Melody Harlegand.

Mariage

- Le 7 mai, **Mickaël Mougel**, ingénieur et **Olga Kuzmina**, en recherche d'emploi, résidants à La Bresse.
- Le 14 mai, **Yann Druart**, métreur et **Marie-Pierre Dupays**, auxiliaire de puériculture, domiciliés à La Bresse.

Décès

- **Jacqueline Irène Lefevre**, âgé de 87 ans, domiciliée 17 rue de Bellevue, décédée le 14 mai à La Bresse, veuve de Raymond Macaigne.
- **Thierry Pierre Guinnebert**, âgé de 52 ans, domicilié 11 rue du Hohneck, décédé le 17 mai à La Bresse.
- **Luc Hubert Chevalier**, âgé de 63 ans, domicilié Sancoins (Cher), décédé le 18 mai, époux de Ginette Grossier.
- **René Marie Léon Poirot**, âgé de 73 ans, domicilié 11 rue du Bruleux, décédé le 12 mai à Cornimont, veuf de Annie Aubert.
- **Jean Louis André Mazet**, âgé de 88 ans, domicilié 16 chemin du Pré des Gouttes, décédé le 29 mai à La Bresse, époux de Erna Kowall.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)

03 29 25 59 25
27 - 32A Rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08

Lundi et jeudi : matin et après-midi

Mardi : après-midi, vendredi : matin

Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35

Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h

Mardi : 10h30 - 12h

Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h

Jeudi et vendredi : 8h - 9h30 et 17h - 19h

Samedi : 8h - 9h30

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87

les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h sauf le jeudi.

Dr Ménière

11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09

8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Infirmières

Valérie Flieller - Marjorie Laurin

28 rue des Proyes - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65

Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20 h à 8 h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Horaires déchetteries

Communauté de Communes de la Haute Moselotte
Tél. : 03 29 24 02 88

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

AGENDA

CULTURE

■ Du 2 juil au 11 sept

Exposition « Masques et Bergamasques »

Gilbert Laloux

Maison de La Bresse 10 h-13 h/15 h-19 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 3 juillet

Rencontre avec Gilbert Laloux : 52 ans de création

Maison de La Bresse 16 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 20 juillet

A vos masques, prêt, parlez !

Maison de La Bresse 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 31 juillet

Rencontre père-fils sam* et Gilbert Laloux

Maison de La Bresse 16 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 31 juillet

Peinture en direct sam* Laloux

Maison de La Bresse 10 h-13 h/15 h-16 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 2 août

Masterclass d'aquarelle avec Gilbert Laloux

Maison de La Bresse 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 3 août

Récital Piano Chant : Debussy, Poulenc, Fauré...

Maison de La Bresse 20 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 9 août

Présentation : La grande comédie d'un carnaval vénitien

Maison de La Bresse 18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

LOISIRS

■ Du 2 au 9 juillet

Festival de scrabble

Halle des congrès 9 h 30-24 h

Infos : Didier Coppens - DDcoppens@aol.com

■ 6, 20 juillet et 3, 17 août

Marchés d'été

Place du Champstel 17 h-21 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 13, 27 juillet et 10 août

Marchés d'été

Parking des Champions 17 h-21 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 14 juillet

Bol d'Air en Fête

Bol d'Air journée

Infos : Bol d'Air - 78 Rue du Hohneck

Tél. : 03 29 25 62 62

■ 23 et 24 juillet

Salon de l'animal de compagnie

Halle des congrès 10 h-18 h 30

Infos : contact@orfosa.com

■ 31 juillet

Rétro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

■ Du 5 au 8 août

Fête patronale

Complexe Piscine Loisirs dès le vendredi 18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

■ 17 août

Ciné Plein Air d'été

Espace Loisirs Patinoire 21 h 30

Infos : Maison Loisirs et Culture - Tél. : 03 29 25 60 09

mcllabresse@wanadoo.fr

■ 20 août

Feu de la St Jean

Col de Grosse Pierre à partir de 19 h

Infos : Emilie Fulgoni - Tél. : 06 89 81 37 73

fulgoniemilie@yahoo.fr

■ 26 et 27 août

Vosges Rallye Festival (voitures de rallye historiques)

Départ des étapes devant la Maison de La Bresse

Vendredi 14 h

Samedi 9 h

Infos : Jacky Jung - jacky.jung@free.fr

■ 28 août

Rétro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

SPORTS

■ 5, 12, 19, 26 juillet et 2, 9, 16, 23, 30 août

Concours de pétanque en doublettes ouverts à tous

à côté du gymnase 14 h-20 h

Infos : Bernard Poirot - bernard_poirot@orange.fr

■ 10 juillet

Nordic Trail

Halle des congrès, Brabant, Blanchemer, Champis,

Moyenmont journée

Infos : Odile Munsch - odile.munsch.sclb@orange.fr

■ 10 juillet

Course « Les 4h V.T.T. de La Bresse »

Espace Gervais Poirot, La Tenine,

Vallée du Chajoux 10 h-16 h

Infos : arnotcedb@yahoo.fr

■ 16 juillet

Les Foulées bressaudes

Halle des Congrès Centre ville à partir de 20 h

Infos : Guillaume Colle - Tél. : 06 78 14 53 63

colgui88@msn.com

■ 24 juillet 2016

26^e Montée impossible

Site du Col de Grosse Pierre 8 h-18 h

Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37

www.labressaude.fr

■ 31 juillet 2016

Trace Vosgienne VTT

Camping de Xonrupt

Passage à La Bresse dès 9 h/Journée

Infos : Cyril Caru

Tél. : 06 64 51 58 30 ou 03 29 60 60 81

■ Du 6 au 8 août

46^e concours de tir non licenciés

Stand de Tir La Ténine, Vallée du Chajoux . 9 h-18 h

Infos : Jean-Claude Poirot

Tél. : 03 29 32 46 08 - poirot.jc@orange.fr

■ 12 août

Arrivée d'étape Route de France Féminine

Quai des Iranées vers 16 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - www.labresse.fr

DIVERS

■ Tous les lundis du 11 juillet au 22 août

Accueil Vacanciers

Salle des fêtes 18 h

Infos : Office de Tourisme - Tél. : 03 29 26 21 20 -

tourisme@labresse.fr - www.labresse.net

■ 23 juillet

Don du Sang

Salle des Fêtes 8 h 30-12 h et 15 h-18 h 30

Infos : Etablissement Français du Sang

Tél. : 03 83 44 62 62